

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jours

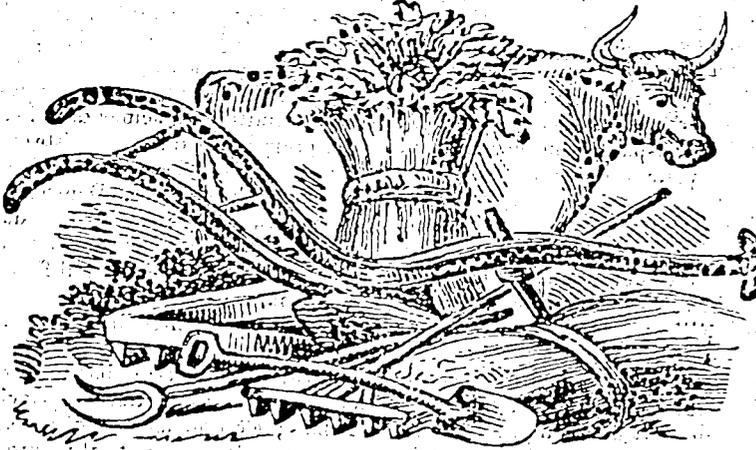
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement, devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arretages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à

FIRMIN H. PROULX

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 5 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Transplantation.

Revue de la Semaine : Pèlerinage des américains à la Ville-Eternelle : les pèlerins en présence de Pie IX. — La réforme soi-disant catholique en Prusse. — La croix de Pie IX et le chevalier Taillfer.

Sujets divers : Du crédit agricole. — Les oiseaux. — Encore la protection des oiseaux. — Une belle entreprise.

Petite chronique : Le sucre à Vermont. — Perspective de la récolte à la Louisiane. — Police d'assurance sur la vie. — Les élections des commissaires d'écoles.

Recettes : Recette pour enlever des vêtements les taches de graisse ou de peinture. — Vernis pour les meubles.

Pensées.

CAUSERIE AGRICOLE

TRANSPLANTATION.

La grande culture sème généralement ses plantes à demeure ; c'est à dire qu'elle dépose les graines dans le sol où doivent s'opérer tous les phénomènes de leur végétation, sans jamais les déranger jusqu'au moment où il faudra les récolter. C'est ainsi qu'elle agit à l'égard de toutes les céréales, blé, orge, avoine, seigle, blé d'Inde, sarrasin, à l'égard des fèves, des pois, des lentilles, des vesces, des racines fourragères et autres. Cette pratique est excellente, car il est parfaitement constaté que les plantes que nous venons d'énumérer réussissent généralement mieux quand elles sont semées à demeure que lorsqu'elles ont été transplantées.

Cependant il existe certains végétaux qui donnent des produits plus abondants, plus précoces, et de meilleure qua-

lité lorsqu'ils sont soumis à la transplantation. En effet, quelques-uns exigent pour leur prompt germination un terrain très meuble, très propre et très riche, un terrain spécial comme on n'en trouve que dans les jardins les mieux cultivés ; d'autres, dont la végétation se prolonge très longtemps, ont besoin même d'être semés sur couches chaudes et sous châssis, afin de fournir des plants plus précoces. Dans ces deux cas, on le conçoit parfaitement, il serait impossible de réussir avec les semis à demeure, il nous faut absolument recourir à la transplantation. On sème donc sur couches chaudes ou froides suivant les besoins des plantes, et on donne au sol tous les soins convenables.

Une troisième considération peut encore nous amener à donner la préférence à la transplantation sur les semis à demeure. On sait que la saison des semailles est toujours très-courte sous notre climat, tous les ans ce sont les mêmes retards et les mêmes plaintes. Les semis en pépinière, sur couches ou autrement, suivis de la transplantation, ne prennent que peu de temps et ne demandent que très-peu de soins puisqu'on n'opère que sur une toute petite étendue de terrain. Ce mode de culture nous donnerait donc une plus grande liberté d'action et nous permettrait d'exécuter avec plus de perfection les autres travaux de culture. A notre avis, cette considération économique a, pour le moins, autant d'influence sur l'abondance des produits que les deux premières.

Les plants que l'on peut semer en pépinière, et que l'on sème en effet, dans toutes les exploitations bien dirigées, sont les choux, les navets, les betteraves, le tabac, etc., pour la grande culture, et les concombres, les melons, les salades (laitues) pour la culture jardinière.

Ce mode de culture a cependant rencontré des destructeurs ; très-souvent nous avons entendu dire que la transplantation retarde sans nécessité la croissance des plantes ; et, pour preuve de ces avancés, on nous citait les insuccès si généralement observés lorsqu'on veut remplacer les plantes

qui ont manqué dans les semis à demeure. Voyez, nous disait-on, lorsque les betteraves, les navets, les choux de Siam, le blé d'Inde manquent, si vous voulez remplir les vides, vous ne réussirez presque jamais. Lorsque les pieds transplantés reprennent, ce qui n'arrive pas toujours, ils restent longtemps languissants, et quelques soins que vous leur donniez ils ne produisent jamais aussi abondamment que les plants qui n'ont pas été dérangés.

Ces observations, nous les avons nous-mêmes fait à plusieurs reprises; cependant nous ne les considérons pas comme une preuve contre la transplantation de tout un champ. Lorsqu'on transplante pour remplir les vides, les plants sont placés dans une trop mauvaise situation pour pouvoir réussir. Le terrain préparé depuis plusieurs semaines a eu le temps de se durcir et de se dessécher; en outre, les pieds voisins qui n'ont pas été dérangés prennent le dessus sur ceux qui ont subi la transplantation, font l'office de gourmands et ne laissent aux derniers venus qu'une alimentation insuffisante.

Dans ces mauvaises conditions, on comprend que les succès ne puissent être très fréquents. Mais il en est tout autrement de la transplantation de tout un champ, sur un sol nouvellement préparé, par conséquent très riche et très meuble. Ici, le succès est certain, pourvu que l'on ait apporté dans l'opération tous les soins convenables; l'expérience des nombreux agriculteurs qui ont adopté ce procédé en est une preuve suffisante.

La transplantation des choux, des navets, des betteraves, du tabac, faite dans de bonnes conditions, est toujours assurée du succès et rendra, en se généralisant, de grands services à l'agriculture canadienne.

Néanmoins, l'opération doit être exécutée avec beaucoup de soins et de délicatesse; sans cela, il n'y a pas de succès à espérer. *Sans troubles, pas de profits*, est un dicton surtout applicable au cas présent.

Afin de ne laisser aucun prétexte à l'ignorance, nous allons donner ici quelques règles bâties sur la pratique des meilleurs agriculteurs.

Di-sons d'abord que le plant doit être fort, vigoureux et pourvu d'une bonne racine; c'est là une condition essentielle de succès. Par conséquent, le sol de la couche devra être à la fois riche, frais et propre, et les semis bien faits de manière que les plants ne soient pas trop serrés les uns près des autres. Un semis trop dru donne des plants longs, blancs, fins, étiolés et sans aucune vigueur.

Quand le plant a atteint une grosseur et une longueur convenables, mais variables suivant les espèces, on donne au sol les derniers travaux de préparation; puis on met tout en ordre en vue de la transplantation, laquelle doit se faire avec toute la rapidité possible.

Le soir qui précède l'arrachage des plants, on arrose abondamment la couche, afin que le terrain, devenu moins compacte, laisse plus facilement sortir les racines sans les endommager et adhère à la plante en plus grande quantité. On conçoit que c'est là une condition essentielle à la reprise facile, puisque la nourriture n'est absorbée que par l'extrémité des racines et que si ces racines sont cassées, il devra s'écouler beaucoup de temps avant qu'elles puissent reprendre leurs fonctions et que pendant l'arrêt les plants resteront languissants.

On doit donc arracher le plant avec précaution. Puis, dans les plantes à racines pivotantes qui doivent être transplantées dans un sol peu profond, on coupe l'extrémité du pivot; mais dans les terrains profonds on laisse la racine à toute sa longueur. Si quelques radicelles ont été brisées, on

supprime l'extrémité des feuilles afin de rétablir l'équilibre entre les feuilles et les racines.

Autant que possible, on ne doit pas arracher le plant avant que le sol et les trous ne soient prêts à le recevoir; quelques heures d'exposition au soleil ou à un vent desséchant suffisent pour arrêter la croissance de la plante pendant plusieurs jours, et quelquefois même amènent la perte complète du plant. Si donc on ne peut planter aussitôt après l'arrachage, il faudra conserver les plants à l'ombre et tenir l'extrémité des racines dans l'eau.

La préparation du sol consiste en labours, hersages et roulages en nombre assez considérable pour ameublir suffisamment la couche cultivée. Dans les terres légères un seul labour pourra suffire; tandis que dans les sols fortement argileux il faudra faire au moins deux labours. Mais quelque soit le nombre des labours, il faut toujours que le dernier soit fait immédiatement avant la transplantation, afin que le plant puisse profiter de la fraîcheur de la couche inférieure ramenée à la surface.

La fumure doit être abondante et doit présenter aux racines une forte proportion de principes immédiatement assimilables; c'est le moyen d'empêcher tout retard dans la végétation. Dans ce but, il faudra préférer le fumier qui a subi un commencement de décomposition à celui qui n'a pas encore fermenté; car le fumier décomposé contient beaucoup plus de principes solubles que le fumier frais.

Lorsque le sol a été ainsi préparé et fumé, on trace de petits sillons et, avec un plantoir, on pratique les trous qui devront recevoir les plants; mais avant d'y introduire ces derniers, on arrose copieusement les trous.

En introduisant le plant dans le trou qui lui est destiné, on doit avoir soin de ne pas plier la racine. Une bonne méthode est la suivante que nous avons vu pratiquer par des très-intelligents cultivateurs: Dans le trou pratiqué et arrosé comme il a été dit plus haut, on introduit la racine et l'on remplit le trou avec de la terre sèche prise à la surface. Cette terre s'humecte bientôt; le plant se trouve complètement entouré par le sol humide, et cependant la surface est demeurée parfaitement meuble et ne se durcit pas autour du plant.

Dans le mode de transplantation généralement suivi, on presse fortement la terre contre le collet de la plante; puis lorsque le sol se dessèche, il enserme le végétal comme dans un étau, soustrait les racines à l'influence de l'air et arrête le développement de la plante. C'est pour éviter ces inconvénients que nous recommandons spécialement la méthode précédente.

Quelque soit d'ailleurs le mode employé, le contact de la terre avec les radicelles du plant doit être aussi parfait que possible; et, afin de remplir ce but, on ne doit pas craindre de prendre un peu plus de soin qu'on ne le fait généralement. L'opération marche un peu moins vite il est vrai; mais on a une compensation dans la certitude de la reprise et dans la vigueur que conserve le plant après la transplantation.

Autant que possible, l'opération ne devra se faire que par un temps humide, ou avant une pluie, ou encore lorsque le ciel est couvert. Il n'y a rien d'aussi préjudiciable au succès de la transplantation que les rayons directs d'un soleil ardent. Cependant, s'il fallait attendre l'approche d'une pluie ou d'un soleil, on serait quelquefois forcé de transplanter très tard; alors on transplante même par un temps sec; mais, dans ce cas, on arrose la terre plus copieusement et on ne commence le travail qu'à la nuit, lorsque la chaleur solaire a diminué.

Enfin, on complète la transplantation par un second arrosage dont le but est de procurer plus de fraîcheur à la terre et surtout de la tasser mieux et de remplir tous les vides qui pourraient être restés à l'intérieur. Malheureusement cet utile complément si généralement employé dans la culture jardinière n'est pas toujours possible dans la grande culture, bien qu'il ne soit pas toujours aussi dispendieux qu'on le suppose.

Quelques cultivateurs très-soigneux, avant de mettre le plant en place, le trempent dans une bouillie composée d'eau, de jus de fumier, de bouse de vache, de cendres vives ou lessivées, et de suie. Ils agissent dans un double but qui est d'abord d'empêcher la dissiccation du plant; puis de lui fournir aussitôt qu'il est en place des engrais d'une assimilation facile et immédiate. Ce trempage n'est certainement pas une condition essentielle au succès de la transplantation; mais il aide beaucoup la reprise, facilite la nutrition, prévient les arrêts dans la végétation et assure des rendements plus élevés.

Faite avec les soins que nous venons d'énumérer la transplantation est une exosiente opération qui nous permet de préparer et de nettoyer le terrain plus complètement et qui, en même temps, assure les succès de la culture.

REVUE DE LA SEMAINE

Il y a quelques semaines, tous les journaux catholiques et même plusieurs publications protestantes du Canada et des Etats-Unis annonçaient au monde entier le départ de nombreux pèlerins américains pour la Ville Eternelle. Les catholiques des Etats-Unis ont voulu, par cette splendide manifestation, montrer aux impies de l'Europe et d'ailleurs, qu'il existe en Amérique, comme dans tous les autres pays du monde, des catholiques sincères qui, poussés par une foi ardente et un grand amour filial, ne craignent pas de se prosterner aux pieds du Père Commun des fidèles et d'implorer sa bénédiction.

Ni les fatigues d'un long et pénible voyage, ni les critiques amères dont ils savaient que leur démarche serait l'objet, ni les insultes que l'impiété leur lançait n'ont pu les arrêter.

Avant tout, forts de leur foi et de leur amour pour l'illustre persécuté, ils ont surmonté tous les obstacles et ils ont eu le bonheur d'être introduits auprès de Sa Sainteté dans la journée du 10 juin.

Ne pouvant suivre les pieux pèlerins dans leur voyage, nous avons préféré attendre quelque temps et faire connaître à nos lecteurs la partie la plus importante du pèlerinage; et, pour nous, pour tout catholique, cette phase importante est, sans contredit, la réception qui leur a été faite au Vatican.

Aussitôt que Sa Sainteté eut fait son apparition, Mgr. Drenger, évêque de Fort Wayne (Indiana) lut une adresse en latin, puis, M. le Juge Paul-Emile Théard de la Nouvelle-Orléans président des pèlerins lut l'adresse suivante au milieu de vifs applaudissements :

Très Saint-Père,

Vous voyez à vos pieds des pèlerins américains des différents diocèses des Etats Unis d'Amérique et du Canada

Nous venons d'un pays libre, mais où heureusement la liberté est bien entendue. Car nous n'y sommes pas persécutés; nous y jouissons, au contraire, d'une pleine liberté de conscience.

Nous avons abandonné notre pays, nos foyers, nos familles, nos affaires temporelles pour venir nous prosterner à Vos pieds et Vous offrir nos cœurs, nos fortunes, et nos vies

mêmes au besoin.

" Nous avons voulu contempler de près cette gloire qui ne vient pas des Princes et des peuples de ce monde, mais qui est un reflet de Dieu lui-même, et de cette croix qui brille tout autour de Votre tête; nos voix ne peuvent exprimer ce que nos cœurs, qui battent en ce moment de la même pulsation, renferment de soumission, de respect et d'amour pour Votre Sainteté.

" Plus Votre affliction est grande, plus nous sentons grandir notre amour pour Vous. Et ce qui nous console, c'est que Vous subissez la loi commune à tous les justes, — on ne persécute que les justes. (*Apptobations.*)

" Nous prions Dieu cependant pour que Vos chsfoes tombent, que Vos persécuteurs ouvrent les yeux à la lumière, et que, voyant leur erreur, ils Vous rendent les Etats auxquels le Saint Siège a un droit incontestable et dont le titre a été soutenu par l'épée de Pépin et de Charlemagne.

" Nous, dont le pays est spécialement consacré à la Vierge Immaculée, nous avons cru devoir, comme préparation à notre visite à Votre Sainteté, nous prosterner d'abord à Lourdes, à la grotte de celle qui, depuis votre définition seulement, s'est appelée l'Immaculée Conception.

" Notre Sainte Mère, en se nommant ainsi, a voulu de même aussi confondre les incrédules, rendre hommage à la vérité du dogme de l'Immaculée Conception et prouver aux sceptiques Votre infailibilité même comme Chef de l'Eglise, puisque c'est à Votre proclamation que nous devons que ce dogme fisse aujourd'hui partie de notre Credo.

" Dans ce continent qui a pris naissance de l'Océan, dans ce continent d'où nous venons, la Religion catholique s'est propagée d'une manière miraculeuse.

" Ne Vous étonnez pas de l'amour des Américains, Vous le premier, le seul pape dont le pied sacré ait foulé le sol de leur continent.

" Quand de tous les points du monde Vous arrivent de telles protestations d'obéissance et d'amour, nous croyons pouvoir affirmer que l'heure n'est pas éloignée où il n'y aura plus qu'un seul troupeau et un seul Pasteur.

" Pour nous, qui sommes les premiers pèlerins d'Amérique, nous sommes venus dans cette ville pour Vous offrir, non de riches présents, mais nos sentiments d'amour et d'obéissance, ce qui est plus précieux. Pour Vous et pour notre sainte Religion, nous sommes prêts à tous les sacrifices.

" Puisse Dieu Vous conserver longtemps encore à la tête de notre Sainte Eglise. Vous avez vu les années de Pierre; que Dieu daigne Vous permettre de voir le triomphe de l'Eglise!

" Et maintenant, Saint-Père, à Vos pieds, nous Vous demandons Votre amour et Votre bénédiction pour notre pays, pour nos familles et pour nous-mêmes; et nous Vous prions humblement d'accepter les faibles présents que nous mettons à Vos pieds."

A cette belle adresse, si bien remplie de respect, d'affection et de dévouement envers le Saint-Père et si pleine de confiance en la Sainte-Vierge, Pie IX daigna faire une de ces admirables réponses dont lui seul a le secret. Une analyse de cette réponse, quelque complète qu'elle fût ne suffirait pas pour rendre toute la pensée du Saint-Père; surtout on y chercherait en vain cette vie, cette force, ces élans qui partent du cœur et pénètrent les auditeurs d'une émotion inénarrable. Aussi, n'essayerons-nous pas de faire l'analyse de l'allocution du Saint-Père, car la tâche serait au-dessus de nos forces, nous préférons faire connaître les paroles mêmes qu'il a prononcées, telles que nous les transmet l'Oscuratore Romano;

" Au moment où l'Eglise de Jésus-Christ est assaillie par un si grand nombre d'ennemis divers, au moment où l'on voudrait couvrir cette Eglise de ténèbres et d'obscurité à ce moment-là même, Dieu dissipe, par son souffle tout-puissant, les ténèbres et l'obscurité, et montre à l'univers entier le phare qui nous guide, pauvres pèlerins sur cette terre, et nous indique la voie qui conduit au port.

" Tous les ennemis divers de l'Eglise travaillent de différentes manières à lui enlever son éclat. Il en est qui l'obscurcissent par leurs dissimulations et leur hypocrisie; ce sont les membres de cette secte impie qui, cherchant à s'introduire jusque dans le sanctuaire, prétendent non-seulement régler les rites de la discipline de l'Eglise, mais encore les dogmes de l'Épouse de Jésus-Christ.

" Il en est qui emploient le mépris, la raillerie et le sarcasme pour tourner en dérision dans l'Eglise de Dieu tout ce qu'ils ne savent pas et ne connaissent pas.

" Il en est enfin qui, plus hardis, lèvent la main et l'épée et se font les persécuteurs féroces de l'Eglise de Jésus-Christ.

" Mais non, cette Eglise ne manquera jamais à elle-même, parce qu'elle est fondée sur la pierre ferme et inébranlable; et c'est pour cela qu'elle se montre aujourd'hui comme un objet d'admiration au monde, aux anges et aux hommes. Elle est persécutée partout, persécutée dans le clergé et persécutée dans le peuple; mais sa fermeté arrache de la bouche de ses persécuteurs cet aveu: " Nous ne croyons pas trouver tant de foi dans Israël."

" Et ce que je dis n'est-il pas vrai? Vous-même n'êtes-vous pas un témoin que je manifeste de cette vérité? Oh! oui, je dis avec le prophète Isaïe: *Leva in circuitu oculos tuos, et vide: Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi; filii tui e longe veniunt. Ces fils et ces filles sont venus des régions lointaines, avium deferentes et laudem Domino annuntiantes.* Oui, vous n'avez craint ni les fatigues du voyage, ni le but éloigné vers lequel vous avez dirigé votre chemin à travers l'Océan pour vous prosterner aux pieds de Marie très-sainte dans un de ses sanctuaires de France, et pour venir ensuite dans cette ville de Rome que Dieu a destinée au siège de son Vicaire, et qui, à cause de cela même, est en butte aux colères des incrédules qui la couvrent de mille ouillures. Néanmoins, Dieu, de sa droite toute-puissante, la montre encore dans ce qu'elle a de plus noble comme mistresse de vérité et gardienne de la foi.

" Que Dieu vous bénisse, chères âmes, et qu'il arrête ses regards sur vous et sur votre patrie, terre nouvelle d'une nation nouvelle et forte, où fleurissent admirablement les productions de la nature et de l'industrie, et où la Religion catholique jouit d'une liberté sans limites. Là se multiplient les vrais fidèles, là le grand nombre des conversions ont consacré l'érection de tant de diocèses nouveaux.

" Prions Dieu qu'il tourne un regard sur cette vigne nouvelle, et prions-le également qu'il veuille éliminer tout ce qui n'appartient point à la vigne. Et, comme luthériens, calvinistes, anglicans, méthodistes et tant d'autres sectes se meuvent sur cette immense étendue des Etats-Unis, qu'il plaise au Seigneur de porter la lumière de la vérité dans ces millions d'âmes afin qu'elles participent, elles aussi, au fruit de la redemption divine.

" Que du haut du Ciel Dieu confirme les paroles que vous adresse son indigne Vicaire. Et vous qui avez laissé, ce peu de temps, votre patrie pour venir en Europe et recevoir à Rome la bénédiction de ce Vicaire de Jésus-Christ, unissez-vous à moi et priez afin d'obtenir de Dieu qu'il multiplie des ouvriers destinés à cultiver ces vastes champs, et

que ces ouvriers, répandant la bonne semence au milieu des difficultés, en recueillent les fruits en temps voulu au lieu des bénédictions.

" Que Dieu vous reconduise dans vos maisons avec l'esprit plein de sa charité; sa charité est diffusive, faites en sorte que vos parents, vos amis et vos concitoyens y participent.

" Que les mères soient consolées en voyant leurs enfants croître dans la crainte du Seigneur; les pères en voyant prospérer leurs trafics et leurs commerces honnêtes.

" Que cette bénédiction s'étende à tout ce grand continent et le rende toujours plus digne des faveurs célestes. Qu'elle vous accompagne enfin dans votre retour à vos patries, dans le voyage de la vie, et qu'elle soit avec vous à l'heure suprême de la mort, à cette heure où vous remettrez vos âmes dans les mains de Dieu, pour le louer et le bénir dans tous les siècles des siècles."

Mais les pèlerins américains ne se sont pas contentés d'exprimer au Saint Père leur amour filial et leur dévouement respectueux; c'était déjà quelque chose; cependant ce n'était pas assez. Ils connaissent la position difficile que la Révolution a faite au Saint Siège, ils savent que depuis la date néfaste de l'entrée des Piémontais à Rome, le Gouvernement de Victor Emmanuel a impudemment volé les biens de l'Eglise; en un mot, ils savent qu'aujourd'hui la Papauté n'a pour toute ressource que les dons des catholiques fidèles. En conséquence, comme obole de leur amour filial, ils ont offert à Pie IX une somme de \$100,000 et plusieurs présents d'une haute valeur. Parmi ces derniers se trouvait une canne dont la poignée était en or massif et qui était complètement remplie d'or monnayé.

Comme on le voit, les catholiques américains savent bien faire les choses; et leur piété recevra certainement la récompense qui leur est due.

Maintenant laissons, quoique à regret, ce spectacle si touchant et suivons un peu les mouvements de la persécution organisée par l'impunité contre l'Eglise; nous n'y verrons que des douleurs, mais nous pourrions aussi admirer la constance et la fidélité que les catholiques opposent à leurs persécuteurs.

— Pour hâter la marche de la démoralisation dans l'esprit des populations italiennes encore trop attachées à l'Eglise et à la Papauté, les autorités n'ont rien trouvé de mieux que d'enlever à ces populations leurs pasteurs légitimes et d'enlever à l'évêque diocésain le droit de nommer les curés. Partant de ce principe produit de l'impunité la plus raffinée, les autorités engagent les catholiques à élire eux-mêmes leurs propres curés. L'élection, conduite par les chefs des sociétés secrètes, est un levier puissant entre les mains de la Révolution italienne. C'est par elle que, jusqu'à présent, elle a pu mener comme elle l'entendait les affaires civiles, c'est encore par elle qu'elle pense pouvoir conduire les affaires religieuses et tout pousser vers le but qu'elle s'est proposé: la désorganisation.

Cette est digne du cerveau qui l'a imaginé; heureusement que les populations fidèles reconnaissent souvent le piège qu'on leur tend et qu'elles savent conduire les misérables qui essaient de les séduire pour mieux les exploiter.

C'est évidemment ce qui est arrivé le 24 mai dernier, à Gonzaga, commune de la province de Mantoue, en Italie. Un ordre émané par les membres de la fabrique, convoquait pour ce jour, les électeurs catholiques de la paroisse dans le but de procéder à l'élection d'un nouveau curé. Obéissant à l'ordre qui leur était donné 135 personnes prirent part au vote, et 74 bulletins, c'est-à-dire la majorité des électeurs pré-

sants, donnèrent la réponse suivante : c'est l'affaire de l'évêque.

Ainsi, en dépit de la cabale organisée par l'impunité et malgré les menées des scélérats, la population de la commune de Gonzaga a trouvé dans ses convictions religieuses assez de force pour maintenir la discipline catholique.

— En Prusse, on poursuit avec acharnement la réforme ecclésiastique. Tout prêtre, tout évêque qui refuse d'obéir aux nouvelles lois ecclésiastiques est impitoyablement mis à l'amende ou emprisonné.

Ces jours derniers, c'était le tour de Mgr Martio, évêque de Paderborn. Le digne évêque, fidèle à ses devoirs épiscopaux, avait lancé l'interdiction contre un chapelain de son diocèse. Celui-ci, en appela à la cour ecclésiastique de Berlin qui lui donna gain de cause. En conséquence, Mgr Martio fut sommé de rétablir le susdit chapelain dans ses fonctions. Mais le prélat, préférant obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, fit à la sommation la courageuse réponse suivante :

« Votre Excellence, qui est catholique, ne peut ignorer qu'en exécutant la sentence prononcée par la cour royale, dans l'affaire du chapelain Moanika de Lipp Springs, j'ai violé le serment sacré que j'ai prêté à Dieu et à la Sainte Eglise. Par conséquent, je réponds à la sommation réitérée que vous adressez en vous priant de vouloir bien vous convaincre que jamais, au grand jamais, je ne violerai mon serment épiscopal. »

On dit qu'après la réception de cette réponse du courageux évêque, les autorités ont décidé son arrestation et que l'exécution de cette décision n'est remise qu'en fin de compte certains aménagements que l'on fait subir à la prison de Paderborn.

En attendant Mgr Martio reçoit à tout moment des preuves de la profonde vénération que les catholiques lui portent. Pendant un court séjour qu'il a fait à H. Ilgenstadt, une procession, composée de plus de 10,000 personnes, est venue le saluer et lui jurer fidélité.

— Nous apprenons avec plaisir que M. le chevalier Taillefer a reçu de Rome par Mgr. Grandin la croix de Pie IX, ainsi que l'épée et le chapeau de chevalier. On sait que M. Taillefer a été fait chevalier de Pie IX, l'année dernière par un bref du Saint-Père.

Mgr. Grandin a bien voulu se charger d'apporter de Rome à M. Taillefer les insignes de l'ordre de Pie IX. Nous aimons à rapporter ici une touchante circonstance que nous a racontée Sa Grandeur relativement à la tradition de la croix par le Saint-Père lui-même. C'est le R. v. P. Martinet, procureur des Oblats à Rome, qui présentait la croix de M. Taillefer au Saint-Père pour la faire bénir.

Le Saint-Père en voyant cette croix dit en souriant : « Ah ! c'est la croix du chevalier de Pie IX. » Oui, très-Saint-Père, répondit l'abbé Martinet. « Votre Sainteté a daigné décorer de cet ordre M. Taillefer, officier canadien aux Zouaves Pontificaux. En vous témoignant sa reconnaissance, très-Saint-Père, il exprime le désir de tenir cette croix de votre main. » Eh bien ! je la prends et je la lui revêts de ma main. » Le Saint-Père prit la croix dans sa main, puis l'ayant remis il la bénit. Cette particularité ne peut être que très-précieuse pour M. Taillefer et tous ses anciens compagnons d'armes canadiens aux Zouaves Pontificaux. La croix a été remise à M. Taillefer par Sa Grâce Mgr. Taché. Nous félicitons de tout cœur notre digne compatriote, M. Taillefer, de ce beau témoignage d'estime que Pie IX sait donner à la vertu et au mérite. — *Le Méris.*

Du crédit agricole

En agriculture comme en industrie et en toutes choses, l'élément essentiel pour améliorer et féconder, c'est l'argent. Un capital roulant suffisant à tous les besoins, tel est l'indispensable condition de tout réel succès. Si cette condition fait défaut, forcément on se débat dans l'impuissance, et le progrès reste à l'état d'idéal, de théorie, d'irréalisable science.

D'un autre côté, le cultivateur qui a la course garnie n'est jamais pressé de vendre, peut toujours attendre les bons moments et tirer ainsi meilleur parti de ses denrées.

Or, il serait impossible de le nier, l'argent, le capital roulant généralement défaut à nos fermiers. Aussi restent-ils pour la plupart fidèles à la routine, et les plus entreprenants même n'avancent-ils qu'à pas de tortue. Toujours pressés de réaliser, toute attente leur est impossible. A la fin de l'année, le tiroir est vide, des paiements de toute espèce sont à effectuer, et il faut qu'ils vendent, qu'ils vendent tout de suite, à tout prix, pour se tirer d'affaire.

Mais pourquoi, dira-t-on, les cultivateurs n'empruntent-ils pas ? — Pourquoi ? Parce qu'on ne veut pas leur prêter, ou parce que, si on leur prête, les intérêts mangent le plus clair du bénéfice, quand il y a bénéfice.

Cependant, n'exagérons pas. Le crédit agricole est difficile à organiser; impossible, non. Plusieurs comités possèdent des banques où puient chaque jour, suivant un taux modéré, propriétaires et cultivateurs. Que l'on protège, que l'on multiplie les institutions vraiment salutaires, elles porteront des fruits considérables. — Mais on y parviendra que par le dévouement et le sacrifice.

La difficulté consiste à trouver, pour l'agriculture, de l'argent à bon marché dans un pays où le commerce et l'industrie le payent très-cher, et encore avec de solides garanties. — Le chef d'usine ou de négoce peut supporter, bien qu'en grandant à part soi et très-justement, le taux de 7 et même de 8 pour 100; mais la propriété rurale, qui rapporte 3 pour 100; la culture courante, qui ne donne pas, année moyenne, 6 pour 100, ne sauraient emprunter à un chiffre pareil sans marcher à la ruine. C'est en vertu de cette raison que les banques rurales ont à chercher ailleurs que les autres banques leur capital et leur rémunération.

Les fondateurs naturels du prêt agricole doivent être de grands propriétaires, de riches agriculteurs, de gros fermiers, disposés à se contenter de très-modiques revenus et à chercher dans l'augmentation de l'aisance générale autour d'eux, dans l'estime de leurs concitoyens, dans la reconnaissance de leurs obligés, leur principale ou même leur unique récompense. — La banque des paysans est, par le fait, un établissement d'utilité publique, de mutualité agricole; les fondateurs n'ont à espérer que la lente et patiente capitalisation du fonds de réserve, pour donner une base solide à leurs opérations. S'appuyer sur le temps, n'est-ce pas la vertu cordiale du propriétaire foncier et aussi du metayer, de l'éleveur de bétail, du tenancier de gros et de petit domaine ?

Il y aurait un moyen de constituer les banques rurales avec un capital de garantie qui ne les grèverait que d'une charge minime : ce serait d'appuyer les opérations sur des valeurs d'écoulement. Si, indépendamment de ces gages, les banques n'étaient tenues qu'à servir un intérêt de 3 ou 4 pour cent aux commanditaires, le crédit agricole aurait tout de suite une base adaptée à la double condition du prêt à bon marché et à long terme.

J'insiste. — Les cultivateurs qui trouvent facilement de l'argent et consentent à le payer 7 ou même 8 par 100, s'engagent d'une façon désastreuse. Ils se mettent, qu'on me passe la comparaison, dans la situation du marchand qui vendrait 10 chelins la vergu du drap qui lui revient à 12; ou du cordonnier livrant la chaussure au-dessous du prix de revient du cuir qu'il emploie.

Voilà pour le taux de l'intérêt. — La durée du prêt en est le corollaire abusif ou rationnel. Il faut au paysan de l'argent à un an et non point à trois mois. Est-ce qu'on moissonne quatre fois par an le bled ou l'avoine ? — Non. Eh bien alors ! le laboureur, le jardinier ne sauraient non plus mettre quatre fois par an la main à la poche. Ceux qui le font se ruinent petit à petit. Autant de renouvellement de billets, autant de surcharges pour le débiteur. La moisson venue on les entonnaille, la somme que l'on rend, tout en ayant l'air d'un prêt à 7 ou 8; chiffre déjà assez

exorbitant, représente un intérêt à 10 ou 11, ce qui devient usuraire.

Quant à cette objection que les banquiers, trouvant le placement à 30 jours, ne voudraient pas opérer à 365 jours, elle tombe devant le fait constaté au début de cet article : l'institution de plusieurs banques agricoles et leur fonctionnement admirable. — Il ne s'agit de la part d'un groupe de propriétaires, de capitalistes, que de s'entendre pour imposer à telle maison d'escompte un taux d'ennemie et un taux de prêt. — Ne craignez pas qu'il faille chercher longtemps et si loin pour trouver un pareil opérateur. Il gagnera moins peut-être sur chaque affaire; mais comme il en traitera beaucoup et qu'elles n'auront presque nulle chance aléatoire, cela fera compensation. Le caissier de la banque agricole dormira tranquille d'un bout à l'autre de l'année; tous les caissiers n'en pourraient pas dire autant.

Il est bien entendu, d'ailleurs, que les prêts ne sauraient être faits qu'en vue des améliorations profitables. L'emprunteur devrait fournir ses titres à cet égard. Autrement, ce serait ouvrir la porte à tous les abus, et justifier de nouveau le proverbe qui dit que la voie de l'emprunt est le plus court chemin de la ruine.

C'est pour n'avoir pas pris cette garantie que certaines caisses agricoles ont donné de si tristes résultats. En effet, le fermier qui, au moment de la gêne et pour quoi que ce soit, est sûr de trouver aussitôt sous la main ce qu'il lui faut pour se débarrasser, vit au jour le jour, ne s'inquiète de rien, boit, mange, dort, et ne dit : "Une ferme est bien mauvaise quand elle ne peut nourrir un finéant." Or, d'une conduite pareille à la générale déconfiture, il n'y a qu'un pas.

D'ailleurs, au village comme à la ville, Jean Gloriole existe. — Jean Gloriole veut passer pour riche, et il ne recule pour cela devant aucune dépense, devant aucune folie. Il achète à tort et à travers, bâtit et embellit, change brutalement son matériel et ses cultures, affirme à tout prix, fait à enfants qu'il marie des dots lourdes. Ah! dame, c'est que tout cela coûte! Et Jean, qui n'avait pas d'argent, s'en est allé empruntant. Il a si bien emprunté que le voilà ruiné, et voici l'huissier tenant le papier qui, paragonnant le tout, met à la mendicité Jean Gloriole et sa famille.

Il faut donc, je le ré, éte, que le cultivateur ne puisse emprunter que pour améliorer ses terres, augmenter son bétail, perfectionner son assolement, subvenir enfin à ses besoins urgents devant rapporter profit, et qu'il prouve que tel sera et aura bien été l'emploi du crédit qu'il aura reçu. Alors, mais alors seulement, loin de s'obérer, loin de se ruiner, avec de l'intelligence, de la pratique, du persévérant courage, il s'enrichira, et nous n'aurons qu'à applaudir sur toute la ligne aux banques qu'il lui auront fournis les moyens de relever ainsi sa position. — A. LEROY.

Les oiseaux

On commence à s'occuper sérieusement de la conservation des oiseaux, c'est une preuve que les incrédules d'autrefois ne rendent aujourd'hui compte des dégâts énormes causés par les insectes et qu'ils comprennent que les oiseaux, ces habiles auxiliaires que Dieu nous a donés avec tant de générosité peuvent seuls nous en débarrasser. C'est là sans contredit une question de la plus haute importance, et si reproduisons-nous avec plaisir les articles traitant de cette matière.

Voici ce que nous lisons dans le *Salut public* de Lyon qui emprunte lui-même ce travail à un journal du Nord :

"Voici le moment de la nidification, déjà les petits oiseaux commencent à poser les briques d'herbe servant à la construction des berceaux destinés à abriter la couvée; que de mal, de courage, de privations pour les pères et mères, avant de voir leurs petits voltiger dans les airs et de les entendre chanter.

"Hélas! la main meurtrière de l'homme, de l'enfant vient trop souvent auéantir tant de bonheur en un instant. Je ne puis trop le répéter, car les oiseaux sont nos seuls protecteurs, eux seuls savent sauver nos moissons et nos forêts, et pourtant ces pauvres petits êtres se voient refuser un grain de blé, après avoir assuré la moisson en fruit, après avoir sauvé l'arbre. Veuillez, je vous prie, nous venir en aide, et au nom de l'humanité et de la culture, pénétrer vos lecteurs de ces grandes vérités :

"Que les oiseaux naissent au moment des chenilles pour que ces dernières leur servent d'aliments; que l'homme n'est pas né

insectivore, qu'il n'a ni la vue, ni l'agilité, qu'il est impuissant à combattre ce fléau; que les hivers rigoureux suffisent à la destruction de ces petits travailleurs; que nous les laissons périr de faim, de froid, ou que nous leur faisons une guerre des plus insensées et qu'il est du devoir de chacun d'appliquer la loi de Grammont, d'empêcher les engins destructeurs de fonctionner."

Nous accueilli-sons avec le plus grand plaisir ce chaleureux plaidoyer en faveur des oiseaux, ces petits êtres si intéressants de la création et qui rendent chaque jour de si grands services. Comprend-on cette rage de destruction, à tel point qu'on ne verra bientôt plus un seul oiseau dans nos campagnes et tout cela pour donner satisfaction à quelques gourmets, à quelques baronniers qui n'ont ni raison, ni cœur et qui ne voient absolument que les bénéfices réalisés par eux. N'est-ce pas honteux de voir arriver sur les différents marchés de nos villes des milliers d'abolvettes ou autres oiseaux pris au lacet, alors que le rôle de ces oiseaux a été si bien tracé par le Créateur! Et puis ces infâmes preneurs de nids et dont la mauvaise action reste le plus souvent impunie, parce que l'autorité n'a pas toujours le courage d'arrêter de semblables déprédations. Nous demandons des peines très-sévères contre les voleurs de nids, contre ceux qui se servent de pièges, de lacets, de filets, etc., pour prendre les oiseaux; nous demandons que l'autorité mette en campagne des personnes expressément chargées de mettre à exécution la loi concernant les oiseaux insectivores et que tous ces braconniers soient rapidement mis à la raison. A quoi sert de tout travailler pour avoir des récoltes, si on les laisse détruire par les insectes. — A. DE LAVALLÈTE.

Encore la protection des oiseaux.

Ce qui prouve qu'en France on désire prendre toutes les mesures utiles à la conservation des oiseaux, c'est que M. le préfet de police de Paris a prié la Société centrale d'agriculture de France d'exprimer son opinion sur les mesures à prendre pour protéger plus efficacement que par le passé les oiseaux utiles à l'agriculture. La chose est bien simple! Il faut prohiber les filets, la g'n, tous les engins destinés à prendre les oiseaux, punir sévèrement les braconniers ou autres qui n'observeront pas la loi, faire saisir partout où on les rencontrera tous les oiseaux utiles et insectivores tués autrement qu'avec le fa-til; prendre enfin des mesures très-sévères contre les déniches. Il y a là un intérêt économique considérable. Si on tolère encore longtemps la destruction des oiseaux qui commencent à faire défaut sur tous les points; il ne sera bientôt plus possible de se défendre contre les insectes nuisibles et les pertes causées par ces innombrables destructeurs de récoltes s'éleveront à un prix énorme dépassant 200 à 400 millions. Il vaut donc bien la peine que l'on s'occupe sérieusement de la conservation des oiseaux.

Il nous semble que pendant plusieurs mois de l'été nous devrions mettre aux arrêts une certaine classe de déniches d'oiseaux qui ont l'air de s'occuper de leur œuvre de destruction avec acharnement, nous voulons parler des CHATS qui chassent les oiseaux de nos jardins. Pourquoi n'obligerions-nous pas les propriétaires de chats à les enfermer pendant les mois de juin, juillet et août. Nous nous apercevions alors que les plus grands destructeurs de nos oiseaux se trouvaient parmi les chats.

Une belle entreprise

Nous avons déjà informé nos lecteurs de l'établissement d'une compagnie destinée à faire l'exportation de la viande et des autres produits du Canada en Angleterre.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que les opérations de cette compagnie sont sur le point de commencer.

Son but est d'acheter les bestiaux, les volailles, le beurre, etc., en Canada et de revendre ces articles sur les différents marchés de la Grande-Bretagne.

La viande sera expédiée fraîche. En hiver on la fera geler comme moyen de conservation et durant les temps chauds on l'emballera dans d'immenses caisses avec de la glace.

Les profits que la compagnie promet de réaliser par ce trafic seront certainement énormes, car la différence entre les prix de revient et ceux de la vente seront de près de 100 pour cent, d'un

autre côté le bénéfice que notre agriculture en retirera n'en est pas moins considérable. Le succès de cette entreprise va causer inévitablement l'amélioration des races, l'agrandissement des prairies artificielles, la culture des légumes en grand, etc.

Le capital de la compagnie est de 200 000 louis sterling et divisé en 20 000 parts de 10 louis chaque. Une bonne partie des parts sont déjà souscrites par des capitalistes anglais, mais les promoteurs de l'entreprise en ont réservé un certain nombre pour être souscrites par les Canadiens. Un bureau sera ouvert sans peu à Montréal, et nous donnerons dans le temps de plus amples détails sur le fonctionnement de la société, ses règlements, etc., etc.

Nous ne devons pas oublier de dire que le mérite de cette belle entreprise revient en plus grande partie à notre Agent d'Immigration de Glasgow, Ecosse, M. JAMES WHITE.—Semaine Agricole.

Petite Chronique

— La récolte du sucre d'érable, au Vermont, est estimée à 15 millions de livres, et ce sucre se vend 10 centins la livre.

— On s'applaudit partout des perspectives de la Louisiane. Les dernières pluies ont produit un excellent effet pour la canne à sucre, et le blé d'Inde qui croissent à vue-d'œil, et pour le riz qui, à défaut de l'eau du fleuve, a besoin d'eau du ciel.

Police d'assurance sur la vie — Il vient d'être décidé à la Cour d'Appel de Montréal, qu'une police d'assurance, faite au bénéfice de la veuve et des orphelins, ne peut être saisissable, même pour les dettes de la femme. Cette assurance est regardée comme une pension alimentaire qu'on ne peut toucher.

Les commissaires d'écoles — C'était lundi, 6 juillet, que devaient avoir lieu, dans toutes les paroisses de la Province de Québec, les élections des Commissaires d'écoles. Il n'est pas à notre connaissance cependant que ces élections aient été faites à Ste. Anne.

RECETTES

Recette pour enlever des vêtements les taches et graisse ou de peinture

Mélangez quatre cuillerées d'alcool à une cuillerée de sel. Brassez bien le tout et appliquez sur le linge avec une éponge ou une brosse.

Vernis pour les meubles

On peut faire un excellent vernis d'une pinte d'huile de lin bien néée à un demi-d'alc. ol. Pour l'appliquer au meuble que l'on veut vernir, on se sert d'un morceau de toile puis on frotte avec du coton dur et en dernier lieu d'un morceau de vieille soie.

Pensees

- Gagnez votre argent avant de le dépenser.
- Un bon caractère vaut par dessus tout.
- Evitez les tentations de crainte que vous ne puissiez les surmonter.
- Il vaut mieux payer cinquante cents pour assister à une lecture que de donner la moitié de cette somme pour aller au cirque.
- La bonne compagnie et les bonnes conversations sont les fondements de la vertu.
- Pensez en vous couchant à ce que vous avez fait durant la journée.
- Ne considérez jamais comme perdu le temps que vous employez au service de la religion et de la patrie.
- Votre caractère ne peut être affecté que par votre propre conduite.
- N'enviez jamais un riche voisin; ses enfants seront peut-être au service des vôtres.
- Si vous ne voulez pas que le malheur vous visite deux fois, soyez de suite attentif à ses enseignements.
- La pauvreté dans l'enfance est ordinairement le chemin qui

conduit aux richesses.

— Ne soyez jamais inactif. Si vous ne pouvez vous servir de vos bras, cultivez votre intelligence.

— On admire ordinairement l'homme qui réussit dans ce qu'il entreprend.

— Il vaut mieux bien bûcher le bois que de mal plaider.

BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE.

LETTRES NON RÉCLAMÉES :

- Anfil, Georges (2)
- Beaulieu, Fra.
- Boucher, François
- Chassé, Clément
- Deschênes, Louis
- Déry, Joseph
- Deschênes, André
- Gagné, Dme Maurice
- Gagné, Achille
- Lagacé, Belle Hermine
- Murry, Belle Philouéau
- Ouellet, Edouard
- Parent, Belle Zélie
- Pelletier, Germain (2)
- Picard, Dme Vve. Marguerite.
- Blanchet, Baptiste
- Bémabé, Vve François
- Bérubé, Joseph
- Deschênes, Charles
- Deschênes, Firmin forgeron
- Dubé, Pierre
- Francœur, Clément
- Grouin, Pierre
- Jeffroy, Vve Henri
- Lagacé, Augustin
- Madrid, Belzuciac
- Ouellet, Rémi
- Potvin, Joseph
- Sirois, Vve Evangéliste

9 juillet 1874,

JOS. DIONNE M.P.

A VENDRE

A STE. ANNE DE LA POCATIERE, une belle propriété située à quelques pas de l'Eglise et d'un couvent, et à quatre arpents du Collège, consistant en une maison ayant six grands appartements, non compris les mansardes; avec aussi un fournil ayant un magnifique four; laiterie, étable, grange, jardin potager. La moitié de cette maison se loue généralement 40 piastres par année. M. M. de Saint-Aubin, propriétaire de cette maison, devant quitter la paroisse, vendra cette propriété qui est en bon ordre, pour \$350. S'adresser au Bureau de la Gazette des Campagnes ou à MARCEL DE SAINT-AUBIN, Propriétaire.

DESTRUCTEUR D'INSECTES ET DE VERMINES

A VENDRE par le soussigné: POUDDRE DU PROFESSEUR HERMAN de Londres, Angleterre, la seule poudre reconnue efficace pour la destruction des Rats, Souris, Fourmis, Punaises, Coquerelles, Barbeaux, Pucees sur les chiens, les INSECTES de toutes espèces qui DÉVORENT LES PLANTES DE NOS JARDINS telles que les Choux de même que les Groseilliers et les Gadelliers; les Mites qui dévorent les fourrages; le Tigre et la Gale sur les Moutons et tous autres animaux.

Cette poudre a été reconnue la plus recommandable partout où elle a été offerte en vente. Elle est exempte de toute mauvaise odeur, et peut être répandue partout sans aucun danger pour les chats ou les chiens.

Un seul paquet de cette poudre délayée dans un seau d'eau suffit pour laver douze moutons et les débarrasser de poux qui souvent sont la cause de leur maigreté ou de leur mort.

Pour les plantes prenez aussi un paquet de cette poudre que vous délayez dans un seau d'eau; puis, après le coucher du soleil, arrosez vos plantes avec un pinceau.

Le soussigné ayant accépté l'agence pour la vente de cette poudre, l'offre au prix de 25 centins (vingt-cinq sous) par paquet, et \$1 25 pour six paquets. Sur demande par la poste, l'envoi en sera fait gratuitement, par le retour de la maille.

Qui ne donnerait trente sous pour la destruction des insectes qui ravagent nos jardins, à ne pas laisser une seule feuille sur chaque arbuste de nos groseilliers et gadelliers! Faites vos commandes au plus tôt, car nos insectes sont actuellement à l'œuvre, pour revenir que plus nombreux l'année prochaine. S'adresser à

FIRMIN H. PROULX
Agent à Ste. Anne de la Pocatière.

LA "BRITON"

ASSOCIATION MÉDICALE ET GÉNÉRALE SUR LA VIE

Bureau en Chef : 429 Strand, Londres.

Bureau principal pour le Canada : 12 Place d'Armes, Montréal.

La "Briton" a déposé au Gouvernement Canadien au-delà de la somme exigée, \$100,000, pour garantie de ses Polices émises en Canada.

Les Polices ordinaires de cette Compagnie sont payables pendant la vie de l'assuré, par une nouvelle application des Dividendes.

JAS. E. M. CHIPMAN,
Directeur Gérant, Montréal.

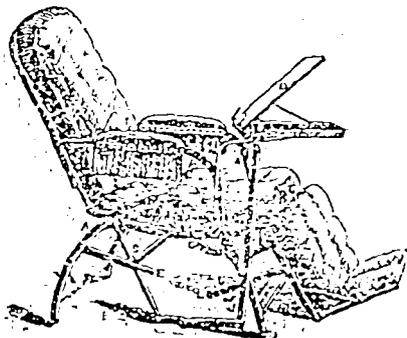
F. X. COCHUE, Inspecteur des Agences.

Les paroissiens de Ste. Anne et des environs qui désireraient obtenir une Police d'Assurance sur la vie, pourront s'adresser directement à

FIRMIN H. PROULX, Agent local.

LA CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

FIRMIN H. PROULX,
Agent.



EN VENTE A
Ste. Anne de la Poculière.

La nouveauté du siècle, patontée 1871.

PRIX DES CHAISES :

Le prix dépend de la qualité. Bonne qualité en Reppuni avec cuir frisé \$30. Meilleure qualité en Terrys de fantaisie, Repps et Damas, fin extra \$35. Pupitre de Lecture et Ecriture avec garnitures, complet \$5.

DR. N. A. SMITH & CIE,

Seuls Fabricants et Agents pour la Puissance du Canada.
215, Rue St. Jacques, Montréal.

MANUFACTURE DE SEL

Passé au fin de Higgins

Ce Sel est le plus magnifique qui soit préparé pour le Beurre ou la Table. Il est préparé en sacs blancs de quatre minots et est préféré partout à toute autre marque, où l'on s'en sert.

Les Soussignés ont le monopole de la vente de cet article en Canada et sont prêts à le livrer en lots à la convenance des acheteurs.

Québec, 20 mai 1874.

GIBB, LAIRD & Cie.
Au quai de Gibb, à Québec,

GROS SEL DE LIVERPOOL

Les Soussignés ont constamment en mains du Gros Sel de Liverpool de 10 à 11 à la tonne, qu'ils vendront à des conditions favorables et en lots à la convenance des acheteurs, livrable soit aux Vaisseaux ou à leur magasin en gros.

GIBB, LAIRD & Co.
Au quai de Gibb, à Québec.

Québec, 23 Mai 1874.

MUSIQUE NOUVELLE!!

RECUE DE PARIS

PAR LE DERNIER STEAMER

ROMANCES FRANCAISES :

Ferme tes beaux yeux.....	Poisot	50 centims
Le domino rose.....	Arago	50 "
N'en vas pas.....	Rupès	35 "
Chau-en de Jean Prouvaire.....	Halmès	50 "
Algyre (vets du roi Henri IV).....	Rupès	50 "
La petite marchande de violettes.....	Hausser	40 "
Premier amour.....	Rupès	50 "
Dernier amour.....		50 "
Bien sauve la France.....	Kowalski	40 "
Rappelle-toi.....	Rupès	50 "
Noble courtois.....	Henrion	35 "
Charson d'été.....	Rupès	50 "
L'élève obstiné.....	Hausser	25 "
Marthe.....	Rupès	50 "
O la menteuse.....	Henrion	25 "
Je ne sais pas si je vous aime.....	Rupès	50 "
Passes, beau voyageur.....	Le Beau	35 "
Lettre à Monsieur le Soleil.....	Leduc	40 "
Si vous m'aimez.....	Rupès	50 "
Je n'ose lui nommer.....	Béral	25 "
Jeanne d'Arc au bûcher.....	Berrière	30 "
La Colombe.....	Valenti	50 "

ALBUMS DE CHANT

Recueils de romances françaises illustrées et richement reliés — Bois-d'ore. — \$3.00

COLLECTION des CHANSONS de... GUSTAVE NADAUD

COLLECTION des ROMANCES de..... H PROCH

LES RAYON D'ITALIE.—Collection de romances françaises et Duos, d'après les meilleurs auteurs italiens

En vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique
113 rue St. Jean, QUÉBEC.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 10 avril, 1874.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.